

**Arrêté de la DACS du 13 mars 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

NOR : JUSC0905765A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nancy ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Nancy, en date du 3 mars 2009,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nancy :

*En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière*

M. Yves Aubry, président du tribunal de commerce de Nancy, titulaire, en remplacement de M. François Ganne.

M. Lucien Bauchez, vice-président du tribunal de commerce de Nancy, suppléant, en remplacement de M. Philippe Vivier.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 13 mars 2009.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice  
et par délégation :

*La sous-directrice du droit économique,*

CHRISTINE GUEGUEN